



Association sans but lucratif - Enseignement secondaire

Place Jean Vander Elst, 25 – 1180 Bruxelles
Tél : 02/345.46.26 – Fax : 02/345.42.50

Avenue Fontaine Vanderstraeten, 11 – 1190 Bruxelles
Tél : 02/344.44.10 – Fax : 02/345.12.55

Circulaire d'information n°4

Document à remettre au titulaire

Licenciements au 1^{er} degré – classes de 2^{èmes}

A compléter uniquement pour les élèves de 2C et 2S

Concerne : autorisation de licenciement en cas d'absence d'un professeur

Je, soussigné(e), responsable de
l'élève, classe de 2^{ème}

autorise

n'autorise pas

l'élève à quitter l'Institut en fin de journée, en cas d'absence inopinée d'un professeur ; ou à arriver plus tard le matin si l'absence d'un professeur a été prévue la veille. Pendant ces heures, l'élève reste sous mon entière responsabilité (cette autorisation est soumise aux conditions du règlement d'ordre intérieur de l'Institut).

Date :

Signature du responsable :